



REPUBLIQUE DU BURUNDI
OFFICE NATIONAL DE LA TOURBE



PASSATION D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°/REF: 760.08/29/S/2023-2024 POUR
L'ASSURANCE DES IMMEUBLES ET DU CHARROI (VEHICULES ET MOTOS) DE
L'ONATOUR.

Date de Publication: 21/08 / 2023

Date limite de dépôt des propositions : 29 / 08 / 2023

FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE L'ONATOUR

Aout, 2023



REPUBLIQUE DU BURUNDI
OFFICE NATIONAL DE LA TOURBE



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT POUR L'ASSURANCE D'IMMEUBLES ET CHARROI (VEHICULES ET MOTOS) DE L'ONATOUR

Objet

L'Office Nationale de la Tourbe « ONATOUR » invite, par le présent appel d'offres, tous les candidats admis à la concurrence à présenter leurs offres sous pli fermé pour l'assurance à tout risque des immeubles, motos, véhicules et machines de l'ONATOUR pour une période de 12 Mois.

Financement du marché

Le présent marché sera financé sur le budget propre de l'ONATOUR exercice 2023-2024.

Spécification du marché

La passation du marché sera conduite par un dossier d'appel d'offre Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29 janvier 2018.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont son offre sera la plus avantageuse par rapport aux autres (conforme administrativement, techniquement et la moins disante)

Durée de l'assurance

La durée maximale de l'assurance est de 12 Mois.

Le présent appel d'offres comprend les sections suivantes :

Section 1 –L'Avis d'Appel d'offres

Section 2 – Règlement particulier de la demande de propositions

Section 3 – Modèle de documents

Section 4 – Le projet de contrat

Section 1 –L’Avis d’Appel d’offres

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires auprès de l’Office Nationale de la Tourbe « ONATOURL » sis au Quartier Industriel, Boulevard NDADAYE Melchior, No 42.

Conditions de participation

La participation est ouverte à égalité de conditions à toute personne morale possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à fournir l’assurance de qualité.

Ne pourra participer au présent appel d’offres concerné par l’une des règles d’incapacité énumérée à l’article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi

Consultation et acquisition du dossier d’appel d’offre

La consultation du présent DAO est libre et gratuite pendant tous les jours ouvrables à partir de 8h00 à 15h30 minutes au secrétariat de la Direction Générale de l’ONATOURL sise au Quartier Industriel, Boulevard Melchior NDADAYE No.42.

L’acquisition est conditionnée par la remise de deux bordereaux de versement d’une somme de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables, dont la moitié sera versée sur le sous compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l’autre moitié sur le compte n° 1123/008 ouvert à la BRB au nom de l’ONATOURL.

Toute demande d’éclaircissement au présent DAO devra être adressée par écrit en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins trois (3) jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation et remise de l’offre

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments constituant l’offre technique et l’offre financière.

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres sous pli fermé contenant l’offre technique et l’offre financière.

Un soumissionnaire présentera une offre originale et deux copies. Le pli contenant portera la mention « l’assurance à tout risque des immeubles, motos, véhicules et machines de l’ONATOURL pour une période de 12 Mois. ».

Dépôt des offres

Les offres devront être remises au secrétariat de la Direction Général de l'ONATOURL au plus tard le 29 / 8 / 2023 à 9h 00.

Validité des offres

Les offres seront valables pendant une période de 90 jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

Langue de soumission

La langue de soumission est le Français

Ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans la salle de réunion de l'ONATOURL le 29 / 8 / 2023 à 9h 30 min.

Critères de qualification

Pour être qualifié, le soumissionnaire devra satisfaire aux critères de qualification spécifiés à la section II de la présente Demande de Proposition.

Fait à Bujumbura le 16 / 08 / 2023

Le Directeur Général de l'ONATOURL



Apôtre Amb. Isidore MBAYAHAGA